

LISTE D'INDICATEURS CLÉS DE PROGRAMMES DE MOYENS D'EXISTENCE

1. OBJECTIF ET CONTEXTE

Des efforts considérables ont été déployés pour développer des indicateurs clés et tenter de promouvoir leur utilisation parmi les acteurs humanitaires, ainsi qu'au sein de différents forums et espaces de coordination, comme le Projet Sphere, de groupes thématiques, etc. Les indicateurs clés de résultats (KRI) pour les secteurs de l'alimentation, de la nutrition, de la santé, du logement ou de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) introduits par la DG ECHO pour les opérations qu'elle finance illustrent parfaitement cette affirmation.

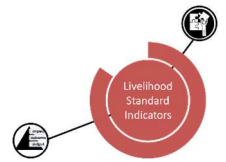
De plus, de grands progrès ont également été accomplis dans les principaux secteurs, à savoir WASH, logement, nutrition, services aux déplacés à l'intérieur de leur propre pays ou aux personnes qui se trouvent dans des camps de réfugiés, etc. Et pourtant, les **programmes de moyens d'existence** restent encore dépourvus d'un **ensemble d'indicateurs normalisés, communément admis et factuels** permettant la conception de projets de qualité et l'évaluation de leurs résultats.

La présente liste vise donc à combler cette lacune en proposant aux acteurs humanitaires un catalogue d'**indicateurs clés de programmes de moyens d'existence** (à niveau d'objectif spécifique). L'objectif recherché est qu'elle soit **adoptée comme un instrument normalisé pour évaluer et analyser l'impact global sur les moyens d'existence** (sur la base des mesures obtenues de l'ensemble des opérations axées sur les moyens d'existence), ainsi que pour faciliter la **conception de programmes de qualité** et renforcer la cohérence des projets développés dans ce domaine.

En consultation avec les travailleurs humanitaires¹ (experts en moyens d'existence et dans le suivi et l'évaluation) de différentes organisations (et après l'analyse de plus d'une trentaine d'ensembles d'indicateurs différents), le **Centre de moyens d'existence (CME)** a développé une liste d'indicateurs clés de moyens d'existence (à niveau d'objectif spécifique), jointe au présent document, dans le cadre d'un effort coordonné visant à concevoir un instrument normalisé permettant d'obtenir un aperçu de l'impact des programmes de moyens d'existence et d'améliorer la responsabilité des organisations impliquées.

¹ De plus amples informations sur les organisations et les consultants ayant participé à la création de cette liste d'indicateurs clés de programmes de moyens d'existence est disponible ici : « 4.REMERCIEMENTS »).

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



1.1. Liste d'indicateurs clés de programmes de moyens d'existence : Structure

Ce document offre aux travailleurs et aux organisations humanitaires une **liste d'indicateurs clés de programmes de moyens d'existence (à niveau d'objectif spécifique)** développée par le Centre de moyens d'existence (CME) de la FICR dans le cadre du projet ERC d'ECHO².

Vingt-deux **indicateurs clés de programmes de moyens d'existence** ont été définis et **regroupés sous huit catégories différentes** (identifiées lors de la phase d'analyse). Celles-ci concernent des **objectifs/buts pour les moyens d'existence** (sur la base de l'approche ou du modèle des KRI d'ECHO)³.

Les catégories de classification sont les suivantes :

- Atteinte du seuil de survie et/ou de protection des moyens d'existence
- Possession des actifs de production et accès à ceux-ci
- Amélioration de la productivité
- Augmentation et/ou diversification des revenus
- Acquisition et application des connaissances en matière de production
- Accès aux services de soutien aux moyens d'existence et aux marchés
- Réduction des risques de catastrophe et gestion des ressources naturelles

Ces catégories ne sont pas mutuellement exclusives. En effet, certaines d'entre elles présentent une étroite relation de cause à effet (par exemple, amélioration de la productivité → augmentation des revenus ; application des compétences de production → amélioration de la productivité).

Elles ont été définies afin de permettre aux travailleurs humanitaires de disposer d'indicateurs s'adaptant au mieux aux objectifs de leurs projets/programmes respectifs.

À titre d'exemple, pour un programme visant à promouvoir l'utilisation de bonnes pratiques parmi la population dans le but d'améliorer et de protéger leurs moyens d'existence et leurs ressources naturelles, les indicateurs des catégories suivantes peuvent être utilisés :

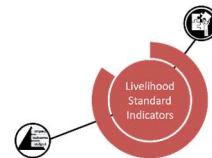
- « Acquisition et application des connaissances en matière de production »
- « Réduction des risques de catastrophe et gestion des ressources naturelles »

² Financé par ECHO, le programme de renforcement des capacités de réaction (ERC en anglais Enhanced Response Capacity) est un projet à l'échelle mondiale visant « à contribuer à développer et à renforcer les capacités des acteurs humanitaires dans le domaine des interventions axées sur les moyens d'existence et les transferts monétaires développées dans des contextes de réduction des risques de catastrophe, d'urgence et de relèvement précoce ». Bien qu'en sa qualité de responsable du Centre de moyens d'existence la Croix-Rouge espagnole figure comme l'organisation adjudicataire du projet, celui-ci regroupe d'autres organisations sous un même consortium : le Centre de Moyens d'Existence, la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française, Oxfam Intermon, le CaLP (Cash Learning Partnership, réunissant à son tour Oxfam GB, Save the Children, la CR Britannique, Action Contre la Faim-ACF International et le Conseil Norvégien pour les Réfugiés). Dans le cadre de ce projet ERC d'ECHO, le CME (Centre de moyens d'existence) a développé deux produits associés à la normalisation des indicateurs de moyens d'existence : la liste d'indicateurs clés de programmes de moyens d'existence (ici détaillée) et la compilation d'indicateurs de moyens d'existence. Tous les détails sur les objectifs, la structure, les définitions, etc. de ces deux instruments sont présentés et expliqués dans le « Guide des indicateurs de moyens d'existence ». Lien : www.moyensdexistence.org/

³ Comme pour les KRI d'ECHO (indicateurs clés de résultats), le projet a identifié huit objectifs/buts pour classer (ou regrouper) les indicateurs clés de programmes de moyens d'existence. Ces catégories (objectifs) vont de l'atteinte des seuils de survie et/ou de protection des moyens d'existence (en matière d'urgences et de relèvement) aux changements dans les structures et les processus qui régissent et déterminent l'environnement au sein duquel les moyens d'existence se développent.

En fonction de sa nature ou de sa portée, chaque objectif/but présente entre un et quatre indicateurs.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- Amélioration des droits, des politiques et des réglementations en matière de moyens d'existence

Dans le but de faciliter la compréhension des indicateurs du point de vue de leur signification, de leurs objectifs respectifs, de leur méthode d'évaluation et de leur portée, chaque description est accompagnée des **éléments complémentaires suivants** :

- Indicateur
- Description/définition (détaillant la raison d'être de l'indicateur)
- Détail/ventilation par (présentant des informations détaillées pouvant être intégrées à l'indicateur afin de préciser le groupe bénéficiaire, la zone géographique, etc.)
- Tendance/changement
- Source de données (y compris des précisions sur l'unité de mesure)
- Guide de mesure (indications sur la méthodologie et facteurs à prendre en considération)

Qui plus est, chaque indicateur est complété par une série d'**exemples** destinés à aider les travailleurs humanitaires et les utilisateurs dans leur sélection.

Les détails des **résultats des indicateurs de moyens d'existence** développés dans le cadre de ce programme (objectifs, définition, éléments des indicateurs, dimensions des analyses, sources, etc.) sont expliqués dans le **Guide des indicateurs de moyens d'existence**⁴.

1.2. Liste d'indicateurs clés de programmes de moyens d'existence : Terminologie et notes

Acronymes et définitions : les acronymes et les concepts techniques utilisés dans le cadre de la définition ou de la description d'un indicateur sont expliqués et précisés directement dans l'indicateur et regroupés à la fin du document (3. DÉFINITIONS ET ACRONYMES).

Format : la définition des indicateurs utilise un format spécifique visant à les doter d'une plus grande flexibilité.

- <...> : différentes options possibles, veuillez en choisir une.
- [...] : informations complémentaires à ajouter à l'indicateur en fonction de la définition du programme, du contexte, etc. (par exemple, [préciser le type d'actif productif]).
- (...) : commentaire explicatif

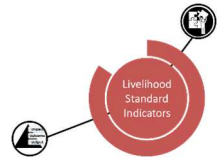
Notes :

- 1) **Source de données** : la source de données contient une liste de sources d'informations secondaires pouvant être utilisées, le cas échéant, pour économiser du temps et de l'argent (si elles s'avèrent pertinents et fiables) ou modifiées si elles peuvent induire en erreur.
- 2) **Détail/ventilation par** : il convient de rappeler que l'évaluation de la ventilation (selon le genre, l'âge ou tout autre groupe) exige une analyse statistiquement significative (éviter d'extrapoler d'un sous-ensemble à un échantillon de plus grande envergure sans avoir vérifié sa validité statistique au préalable).

⁴ Référence : « Guide des indicateurs de moyens d'existence »

Lien : www.moyensdexistence.org

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- 3) **Données détaillées/ventilées selon les minorités religieuses, ethniques ou politiques :** la prudence doit être mise lors de la collecte de ce type d'informations étant donné qu'elle peut engendrer un sentiment de violation de l'intimité, voire compromettre l'indépendance et la neutralité de la philosophie humanitaire. Il est parfois préférable de ne pas recueillir ces données afin d'éviter d'éventuelles représailles.

2. LISTE D'INDICATEURS CLÉS DE PROGRAMMES DE MOYENS D'EXISTENCE

2.1. OBJECTIF 1. Seuil de survie et de protection des moyens d'existence

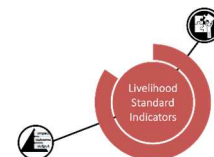
« Changement ou amélioration de la capacité des ménages à atteindre les seuils de survie et de protection des moyens d'existence.

Il s'agit notamment de la capacité des ménages à couvrir leurs besoins immédiats et à rétablir leurs moyens d'existence, ainsi qu'à cesser d'utiliser des stratégies d'adaptation négatives ».

INDICATEUR 1	KOI-1-1A
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des ménages ciblés [disposent de suffisamment de<revenus, aliments, argent> pour atteindre] atteignent leur seuil de survie	
Description Changement dans la capacité des ménages à atteindre leur seuil de survie Cet indicateur se fonde sur l'approche HEA/HES pour déterminer, à partir du niveau de référence, le seuil de survie des ménages (besoins alimentaires) et la capacité de la population à couvrir ses besoins alimentaires à l'aide de stratégies d'adaptation ou autres. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - des interventions axées sur la distribution d'aliments et/ou d'espèces ; - des interventions visant à relancer les moyens d'existence (sources d'aliments et de revenus). Commentaire : davantage lié au secteur de la sécurité alimentaire, cet indicateur est ici mentionné car le soutien des besoins alimentaires des ménages contribue également à la protection de leurs moyens d'existence.	
Définitions : - Seuil de survie⁵ : le seuil de survie représente le total des revenus requis pour couvrir : 100% des besoins énergétiques minimums (2 100 Kcal par personne et par jour) ; - Les coûts afférents à la préparation et à la consommation des aliments (à savoir le sel, le détergent, le kérosène et/ou le bois à brûler pour la cuisson et l'éclairage de base) ; - Toute dépense liée à l'eau destinée à la consommation humaine. - HEA : approche de l'économie des ménages - HES : sécurité économique des ménages	
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif	Tendance/changement : Augmentation

⁵ Source : *Practitioners' Guide to HEA, Introduction to the Household Economy Approach Framework* (Guide pour les travailleurs humanitaires, introduction à l'approche-cadre de l'économie des ménages)

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.

En cas d'urgence, la fréquence doit être supérieure (hebdomadaire, mensuelle) afin de garantir la pertinence de l'assistance dans la mesure du possible.

- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, contexte, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : ménage (unité classique).

En cas de pourcentage :

- Numérateur : ménages ayant atteint le seuil de protection des moyens d'existence.
- Dénominateur : ménages ciblés totales.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages

Suivi post-distribution par voie d'enquête (PDM : Post Distribution Monitoring)

Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés

Guide de mesure :

Une analyse des lacunes/besoins peut être réalisée sur la base de différentes méthodologies d'évaluation. Dans la mesure du possible, une analyse HEA/HES valable devra être utilisée comme point de départ. L'application de la méthodologie de l'IHEA (approche de l'économie des ménages individuels) peut également être envisagée.

La couverture des besoins énergétiques (2 100 Kcal) constitue la base de la mesure de cet indicateur.

Lorsqu'une analyse HEA/HES/IHEA est possible, l'évaluation de la diversité alimentaire (DA) et du résultat relatif à la consommation alimentaire (FCS : Food Consumption Score) doit être envisagée afin d'obtenir des informations complémentaires qui viendront étayer la « qualité » de la couverture alimentaire.

Dans les contextes d'urgence, la sécurité alimentaire est souvent évaluée à l'aide d'indicateurs de remplacement pour lesquels la collecte et l'analyse d'informations s'avèrent relativement simples. Il est recommandé d'utiliser les échelles HDDS/IDDS (de diversité alimentaire dans le ménage/de diversité alimentaire individuelle, pour leurs sigles en anglais) conjointement avec l'ISA (indice des stratégies d'adaptation) ou, le cas échéant, les échelles FCS/ISA dans les zones pour lesquelles le PAM dispose de données longitudinales en matière de sécurité alimentaire qui ont été obtenues à l'aide du FCS.

Le calendrier saisonnier et les fluctuations des prix du marché au cours de l'année doivent également être pris en compte pour déterminer à quel moment l'indicateur doit être évalué.

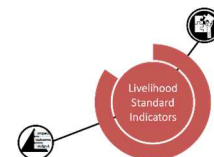
Pour plus d'informations sur la méthodologie : The Practitioner's Guide to HEA (Guide pour les travailleurs humanitaires, en anglais) :

https://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/1_The_Practitioners_Guide_to_HEA_1.pdf

Exemples :

X% des ménages ciblés (dont Y% ont une femme à leur tête) de la province de Gambela atteignent leur seuil de survie dès le sixième mois du programme.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence

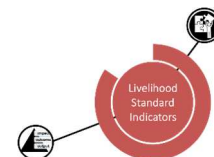


X% des ménages ciblés (dont Y% sont des ménages de réfugiés) de la province de Gambela disposent de suffisamment d'espèces pour atteindre leur seuil de survie dès le sixième mois du programme.

INDICATEUR 2		KOI-1-1B
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des ménages ciblés [disposent de suffisamment de revenus, aliments, argent> pour atteindre] atteignent leur seuil de protection des moyens d'existence		
Description Changement dans la capacité des ménages à atteindre leur seuil de protection des moyens d'existence Cet indicateur se fonde sur l'approche HEA/HES pour déterminer, à partir du niveau de référence, le seuil de protection des moyens d'existence des ménages et la capacité de la population à couvrir ses besoins essentiels à l'aide de stratégies d'adaptation ou autres. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - des interventions axées sur la distribution d'aliments et/ou d'espèces ; - des interventions visant à relancer les moyens d'existence (sources d'aliments et de revenus). Définitions : - Seuil de protection des moyens d'existence⁶ : le seuil de protection des moyens d'existence représente le total des revenus requis pour assurer le maintien des moyens d'existence locaux, à savoir les dépenses totales pour : - Garantir la couverture des besoins essentiels à la survie - Maintenir l'accès aux services de base (par exemple, dépenses communes en matière de soins de santé et d'éducation) - Conserver les moyens d'existence à moyen et à long terme (par exemple, achat régulier de semences, d'engrais, de médicaments vétérinaires, etc.) - Atteindre un niveau de vie minimum jugé comme acceptable au niveau local (par exemple, achat de vêtements de base, de café, de thé, etc.) - HEA : approche de l'économie des ménages - HES : sécurité économique des ménages		
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif		Tendance/changement : Augmentation
Source de données :		Guide de mesure : Utiliser les approches HEA/HES

⁶ Source : *Practitioners' Guide to HEA, Introduction to the Household Economy Approach Framework* (Guide pour les travailleurs humanitaires, introduction à l'approche-cadre de l'économie des ménages)

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
En cas d'urgence, la fréquence doit être supérieure (hebdomadaire, mensuelle) afin de garantir la pertinence de l'assistance dans la mesure du possible.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : ménage (unité classique).

En cas de pourcentage :

- Numérateur : ménages ayant atteint le seuil de protection des moyens d'existence.
- Dénominateur : ménages ciblés totaux.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages

Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés.

L'application de la méthodologie de l'IHEA (approche de l'économie des ménages individuels) peut également être envisagée.

Le calendrier saisonnier et les fluctuations des prix du marché au cours de l'année doivent également être pris en compte pour déterminer à quel moment l'indicateur doit être évalué.

Pour plus d'informations sur la méthodologie :

The Practitioner's Guide to HEA (Guide pour les travailleurs humanitaires, en anglais) :

https://www.savethechildren.org.uk/sites/default/files/docs/1_The_Practitioners_Guide_to_HEA_1.pdf

Exemple :

X% des ménages de pasteurs ciblés de la région de Dawa atteignent leur seuil de protection des moyens d'existence à la fin du programme.

INDICATEUR 3

KOI-1-2

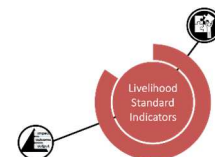
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des membres de la population ciblée <rétablissent, améliorent/renforcent > leurs activités de subsistance par rapport au <niveau avant la catastrophe, niveau de référence, niveau de l'année précédente (à la même période), niveau d'une année normale>

Description

Changement dans les moyens d'existence de la population par rapport au niveau de référence (niveau avant la catastrophe, niveau de référence, etc.)

Cet indicateur mesure la capacité de la population/des ménages/des organisations de production/des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (MPME) à rétablir leurs moyens d'existence (sources d'aliments et de revenus).

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- la distribution de biens (semences, bétail, outils, etc.) destinés à permettre à la population ciblée de rétablir ses moyens d'existence ;
- des interventions axées sur la distribution en espèces visant à relancer les moyens d'existence de la population ciblée ;
- tous types d'interventions visant à relancer les moyens d'existence (sources d'aliments et de revenus).

Cet indicateur peut également inclure l'approche « reconstruire en mieux » qui va au-delà de la simple récupération des moyens d'existence des ménages et des groupes de production tels qu'ils étaient avant la crise ou la catastrophe pour les améliorer afin de les rendre plus résilients et plus durables.

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation ou
récupération

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée ayant récupérée/améliorée ses moyens d'existence.
- Dénominateur : population ciblée totale

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

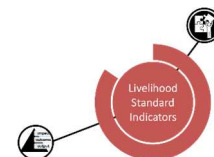
Guide de mesure :

La mesure de cet indicateur est obtenue en interrogeant directement les ménages sur la récupération de leurs activités d'existence et en leur posant une série de questions connexes (par exemple, le nombre d'hectares plantés et/ou récoltés, le nombre de journées de travail sous-traitées, le nombre de têtes de bétail nécessaires). Pour les organisations de production et les MPME (micro, petites et moyennes entreprises), les informations de leurs registres peuvent également être utilisées (ventes, employés/membres, etc.).

Le seuil d'amélioration/d'augmentation doit être défini au préalable sur la base du niveau de référence et des informations secondaires.

Le calendrier saisonnier et les fluctuations des prix du marché au cours de l'année doivent également être pris en compte pour déterminer à quel moment l'indicateur doit être évalué.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Enquêtes auprès des ménages

Registres des MPME ou des organisations de production, Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés. et enquêtes

Exemple :

X% des membres de la population ciblée (dont Y% sont des femmes) rétablissent leurs activités de subsistance au niveau avant la catastrophe à la zone urbaine de Freetown

INDICATEUR 4

KOI-1-3

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des ménages ciblés ont réduit leurs stratégies d'adaptation [néfastes] par rapport au <niveau avant la catastrophe, niveau de référence, niveau de l'année précédente (à la même période), niveau d'une année normale>

Description

Changement dans les stratégies d'adaptation des ménages par rapport au niveau avant la catastrophe ou au niveau de référence, de l'année précédente (à la même période), d'une année normale

La réduction de l'utilisation de stratégies d'adaptation indique une amélioration de la sécurité alimentaire, la récupération des moyens d'existence ou des sources d'aliments et de revenus, une réduction de la pression exercée sur les stratégies d'adaptation alternatives, une résilience accrue et la protection de la dignité des personnes.

Définitions :

- **Stratégies d'adaptation⁷** : mécanismes auxquels les personnes ont recours lors de périodes difficiles, généralement lorsque des événements affectent leurs moyens d'existence ou leur style de vie. Certaines stratégies d'adaptation ne portent aucun préjudice aux moyens d'existence et sont facilement réversibles telles que, par exemple, les modifications du régime alimentaire à court terme, la migration liée au travail, les créances abordables, l'utilisation des économies réalisées ou les réseaux solidaires. D'autres stratégies peuvent toutefois s'avérer néfastes et plus difficiles à inverser telles que, par exemple, la vente de terrains, la vente de « moyens de production », les mariages précoces, l'utilisation intensive du bois provoquant la déforestation, la déscolarisation des enfants pour les mettre au travail (travail des enfants) ou la prostitution.

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

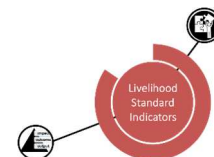
Tendance/changement :

Diminution

La diminution doit être significative.

⁷ Source : Lignes directrices de la Fédération Internationale pour les programmes relatifs aux moyens de subsistance, FICR.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.

En cas d'urgence, la fréquence doit être supérieure (hebdomadaire, mensuelle) afin de garantir la pertinence de l'assistance dans la mesure du possible.

- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : Ménage.

En cas de pourcentage :

- Numérateur : ménages ayant réduit l'utilisation de stratégies d'adaptation.
- Dénominateur : ménages ciblés totales.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages

Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés.

Guide de mesure :

Les changements dans l'utilisation de stratégies d'adaptation peuvent être évalués à l'aide de l'indice des stratégies d'adaptation, de l'indice de la faim dans le ménage ou de tout autre indicateur similaire de la faim.

L'indice des stratégies d'adaptation (ISA) aborde une série de questions relatives à la manière dont les ménages parviennent à faire face au manque d'aliments. Il tient compte aussi bien de la fréquence du comportement d'adaptation (fréquence de l'utilisation de la stratégie) que de son ampleur (niveau d'insécurité alimentaire suggéré). Il peut être utilisé à des fins de ciblage et de suivi.

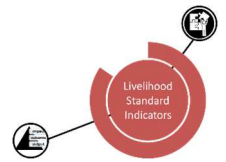
L'utilisation de cet indicateur (étant donné que les stratégies d'adaptation peuvent être évaluées sur la base de plusieurs éléments) implique la définition (et le classement) de la liste des stratégies d'adaptation qui vont être mesurées au cours du projet et de la phase initiale d'évaluation et ce, à partir du groupe bénéficiaire et du contexte et en veillant à inclure les stratégies d'adaptation axées sur la protection des moyens d'existence (par exemple la vente d'actifs de production, la migration, la consommation des stocks de semences).

Il convient d'évaluer :

- > Le nombre de stratégies d'adaptation utilisées par rapport au niveau de référence
 - > La fréquence d'utilisation des stratégies d'adaptation
- Le seuil de diminution/de réduction doit être défini au préalable sur la base du niveau de référence et des informations secondaires.

- L'option de l'ISA standard pour la sécurité alimentaire et les moyens d'existence doit être privilégiée.
- Le classement peut aider à évaluer le changement et l'importance des modèles d'utilisation des stratégies d'adaptation.
- L'ISA pour les moyens d'existence peut être élargi et adapté au contexte si le temps et les ressources disponibles le permettent. Il importe de préciser que cela peut modifier la comparaison entre les différentes zones de moyens d'existence.
- Les changements saisonniers doivent être pris en compte et expliqués (par exemple, comparaison entre une situation normale et anormale).

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Attention :

- Les stratégies d'adaptation peuvent changer en fonction des contextes culturels et doivent donc être vérifiées et adaptées, le cas échéant.
- La gravité des stratégies d'adaptation peut également varier. Par conséquent, l'utilisation prolongée de stratégies d'adaptation peut entraîner l'apparition de nouvelles conséquences sur la capacité des ménages à se remettre.

Pour plus d'informations sur la méthodologie :

« Indice des stratégies d'adaptation, Manuel des méthodes de travail sur le terrain », en anglais :

<http://www.seachangecop.org/sites/default/files/documents/2008%2001%20TANGO%20-%20Coping%20Strategies%20Index.pdf>

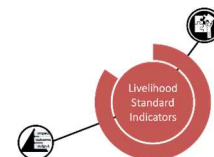
Indice de la faim dans le ménage :

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/wa_workshop/docs/HH_Hunger_Scale.pdf

Exemple :

À la fin du programme, X% des ménages ciblés (dont Y% ont une femme à leur tête) de la région agropastorale d'Awsard ont réduit l'utilisation de stratégies d'adaptation par rapport au niveau de référence.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



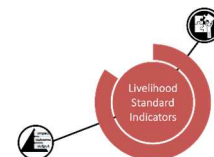
2.2. OBJECTIF 2. Possession des actifs de production et accès à ceux-ci

« Changement dans le nombre d'actifs de production détenus ou accessibles par la population ciblée (ménages, communautés, associations de production).

Il s'agit notamment de la capacité à protéger ou à remplacer les actifs de production après un choc, à augmenter leur nombre et/ou à les améliorer ou à permettre l'accès à des moyens de production améliorés. Il prône l'accès équitable aux actifs de production. »

INDICATEUR 5	KOI-2-1a
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des <personnes, ménages, communautés, organisations de production, MPME> ciblé(s) sont en mesure de <protéger, remplacer, augmenter, améliorer> leurs actifs de production (préciser le type de moyens de production, le cas échéant) [au-dessus du <niveau avant la catastrophe, niveau de référence, niveau d'une année normale, niveau de l'année précédente (à la même période)>] [en toute sécurité]	
Description Changement dans la quantité ou la qualité des actifs de production détenus ou accessibles par la population ciblée L'augmentation de la quantité, l'amélioration, la préservation ou la réduction de l'épuisement d'actifs de production axés sur les moyens d'existence indique une augmentation de la sécurité alimentaire, de la sécurité économique et de la résilience. Cet indicateur qui se centre sur la fourniture d'équipements, d'infrastructures et d'intrants et sur l'accès à ceux-ci est soutenu par différents mécanismes (en espèces, en nature, soutien aux revenus et à l'emploi, filets de sécurité, etc.). Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - la fourniture de moyens de production et/ou d'intrants agricoles (semences, outils, systèmes d'irrigation, terrains, etc.) à des individus et à des groupes ; - une assistance en matière d'élevage, de pisciculture, d'aquaculture, d'apiculture, de cuniculture, etc. (distribution d'actifs de production, réduction de l'épuisement, etc.) ; - le soutien/la distribution d'actifs pour les activités génératrices de revenus (AGR) tant pour les individus que pour les groupes ; - tout type de soutien (récupération, amélioration) aux actifs pour les activités génératrices de revenus agricoles, non agricoles ou du secteur des services et peut inclure une valeur ajoutée, la transformation, etc. - le soutien aux actifs de production améliorés (semences améliorées, par exemple) ; - la création ou la reconstruction des infrastructures de production pour les ménages, les communautés ou les associations de production. Au niveau communautaire, il convient de préciser le type de communauté/groupe et de déterminer leur inclusion/accès des tous ses membres aux moyens de production communs. Cet indicateur comprend également l'approche « reconstruire en mieux » qui va au-delà de la simple récupération des moyens d'existence des ménages et des groupes de production tels qu'ils étaient avant la crise ou la catastrophe pour les améliorer afin de les rendre plus résilients et plus durables. Définitions : - MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).	

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- En toute sécurité : à intégrer en fonction du contexte (généralement dans les zones en conflit). Les interventions visant à promouvoir le remplacement, l'augmentation ou l'amélioration d'actifs de production doivent également garantir la sécurité de la population ciblée.

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Restauration ou augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME.

En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée en mesure de <protéger, restaurer, augmenter, améliorer> ses actifs de production.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages, des organisations de production, etc. et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Rapports de distribution des moyens de production

Rapports sur les moyens de production des MPME et des organisations de production

Guide de mesure :

détermination du nombre d'actifs de production détenus (par exemple, têtes de bétail, terres, outils, équipements) ou accessibles (par exemple, semences pour la prochaine récolte, accès aux terres).

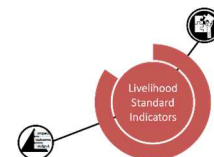
La comparaison du nombre d'actifs de production doit être établie par rapport aux éléments suivants :

- une année normale (sachant que la population ciblée peut parfois éprouver certaines difficultés à fournir des informations sur « une année normale », notamment en cas de catastrophes à évolution lente)
- le niveau de référence
- l'année précédente (à la même période)

[production primaire] Une attention particulière doit être portée sur les changements que pourrait souffrir la propriété ou sur la réduction saisonnière des actifs et l'explication de ses causes (par exemple, vente d'une chèvre pour acheter de la nourriture au début de la période de soudure ; réduction du cheptel ; prévalence d'épidémies et de maladies, etc.).

Les fluctuations affichées par les prix du marché tout au long de l'année doivent être prises en considération.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



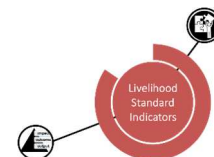
Exemples :

À la fin du programme, X% des ménages ciblés (dont Y% sont des ménages affichant un rapport élevé de dépendance) de la région de Podor sont en mesure de rétablir leurs actifs de production à des niveaux supérieurs à ceux enregistrés avant la catastrophe.

À la fin du programme, X organisations de production ciblées (dont Y sont des organisations de femmes) de la région de Podor sont en mesure d'augmenter leurs actifs de production au-delà du niveau de référence.

INDICATEUR 6		KOI-2-1b
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des <ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) disposent suffisamment d'actifs de production (préciser le type d'actifs, le cas échéant) pour <rétablir, renforcer> leurs moyens d'existence		
Description Changement dans la proportion de la population ciblée disposant d'une quantité suffisante d'actifs de production pour rétablir, relancer ou renforcer ses moyens d'existence L'augmentation, l'amélioration, la préservation ou la réduction de l'épuisement des actifs de moyens d'existence permet de garantir la capacité des ménages, des organisations de production et/ou des MPME à rétablir ou à améliorer leurs activités d'existence (par rapport au niveau de référence ou à la situation avant la catastrophe). À l'aide de différents mécanismes (filets de sécurité, espèces, biens, soutien aux revenus et à l'emploi, etc.), cet indicateur se centre sur la fourniture d'équipements et d'intrants ainsi que sur l'accès à ceux-ci et <u>les compare ensuite aux besoins des bénéficiaires</u> . Cet indicateur comprend également l'approche « reconstruire en mieux » qui va au-delà de la simple récupération des moyens d'existence des ménages et des groupes de production tels qu'ils étaient avant la crise ou la catastrophe pour les améliorer afin de les rendre plus résilients et plus durables.		
Définitions : MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).		
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.) Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif		Tendance/changement : Restauration ou augmentation
Source de données : Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.		Guide de mesure : Détermination du nombre d'actifs de production détenus (par exemple, têtes de bétail, terres, outils,

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels. - Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).	équipements) ou accessibles (par exemple, semences pour la prochaine récolte) et comparaison entre ce qui a été obtenu (ou préservé) et les besoins pour relancer, rétablir ou renforcer les activités d'existence. L'évaluation des besoins peut s'avérer difficile pour certaines activités d'existence.
Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage : - Numérateur : population ciblée disposant de suffisamment d'actifs de production pour <rétablir, renforcer> son activité d'existence. - Dénominateur : population ciblée totale.	[production primaire] Une attention particulière doit être portée sur les changements que pourrait souffrir la propriété ou sur la réduction saisonnière des actifs et l'explication de ses causes (par exemple, vente d'une chèvre pour acheter de la nourriture au début de la période de soudure ; réduction du cheptel ; prévalence d'épidémies et de maladies, etc.).
Méthodes de collecte de données : Analyse des données secondaires Enquêtes auprès des ménages, des organisations de production, etc. et groupes de discussions Entretiens avec les informateurs clés Rapports de distribution d'actifs/d'espèces Rapports d'actifs d'organisations de production/de MPME	Les fluctuations affichées par les prix du marché tout au long de l'année doivent être prises en considération.

Exemples :

X organisations de production (dont Y membres sont des femmes) de la zone urbaine du district de Kirehe disposent de suffisamment d'actifs de production pour rétablir leurs moyens d'existence à partir du sixième mois du projet.

X% des ménages ciblés du district de Kirehe disposent de suffisamment de points d'irrigation pour renforcer leurs activités d'existence à la fin du projet.

INDICATEUR 7

KOI-2-2

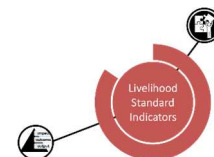
Actifs/infrastructures de moyens d'existence (préciser, par exemple, terres, infrastructures de transformation) <rétablis, améliorés, construits> [le cas échéant, préciser la période de référence afin d'établir la comparaison avec le <niveau avant la catastrophe, niveau de référence>]

Description

Changement dans le nombre et/ou la qualité des actifs/infrastructures de production de moyens d'existence

L'augmentation de la quantité, l'amélioration ou la préservation des actifs et des infrastructures de moyens d'existence indique une augmentation de la sécurité alimentaire, de la sécurité économique et de la résilience. Bien que dans la lignée des deux précédents, cet indicateur se centre plus sur les actifs et les infrastructures de

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



production qui, à leur tour, soutiennent la capacité de production des ménages, des communautés et des associations de production.

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- tous types d'activités de récupération des actifs physiques/naturels liés aux moyens d'existence (par exemple, les terres productives, les zones forestières, les bassins hydrographiques de fleuves, les infrastructures de transformation) ;
- la récupération ou l'amélioration d'infrastructures pour les activités génératrices de revenus (AGR) pour les individus comme pour les groupes ;
- le soutien des infrastructures (en vue de leur récupération ou de leur amélioration) d'élevage, de pisciculture, d'aquaculture, d'apiculture, de cuniculture, etc. ;
- la création ou la reconstruction des infrastructures de production pour les ménages, les communautés et les associations de production.

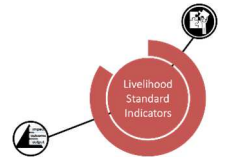
Au niveau communautaire, il convient de préciser le type de communauté/groupe et de déterminer leur inclusion/accès des tous ses membres aux moyens de production communs.

Cet indicateur comprend également l'approche « reconstruire en mieux » qui va au-delà de la simple récupération des moyens d'existence des ménages et des groupes de production tels qu'ils étaient avant la crise ou la catastrophe pour améliorer leurs actifs/infrastructures afin de les rendre plus résilients et plus durables.

Détail/ventilation par :	Tendance/changement :
Zone géographique/zone de moyens d'existence	Restauration ou
Groupes socioéconomiques; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)	augmentation
Période pour atteindre l'objectif	

Source de données :	Guide de mesure :
Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.	Évaluation des infrastructures construites/reconstruites, des hectares de terres/de forêt récupérées, des mètres de canaux d'irrigation restaurés/améliorés, etc.
• Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels. • Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).	L'évaluation de certains types d'intervention peut exiger l'utilisation de méthodes techniques.
Unité de mesure : à déterminer en fonction de l'actif et/ou de l'infrastructure des moyens d'existence (par exemple, hectares de forêts, mètres ou kilomètres de côte, nombre de sources d'eau).	Il convient de déterminer les critères d'évaluation du changement et/ou de l'amélioration avant de commencer à utiliser l'indicateur. À titre d'exemple, la mesure du nombre d'hectares récupérés après des inondations exige la définition préalable des techniques de récupération (par exemple, nettoyage des terres de culture, construction-reconstruction de terrasses et de levées de terre).
Méthodes de collecte de données :	
Analyse des données secondaires	

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Mesure de la récupération de l'infrastructure des
moyens d'existence
Enquêtes auprès des ménages et groupes de
discussions
Entretiens avec les informateurs clés

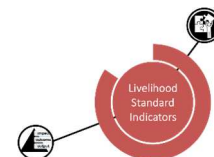
Exemples :

À la fin du projet, X hectares de terres agricoles du secteur de Mahama ont été rétablis au niveau enregistré avant la catastrophe.

X kilomètres de canaux d'irrigation dans la région rurale du district de Kirehe ont été rétablis et améliorés par rapport au niveau de référence.

X entrepôts de coopératives ont été construits dans le district de Kihere à la fin du projet.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



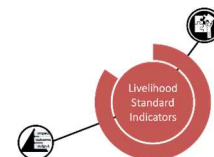
2.3. OBJECTIF 3. Amélioration de la productivité

« Augmentation de la productivité (production primaire, activités génératrices de revenus, etc.), sachant que celle-ci est déterminée sur la base du rapport entre la production et les ressources/le temps nécessaires à son obtention.

Il s'agit notamment de l'augmentation de la production, de la réduction des ressources et/ou de la réduction des pertes de production. »

INDICATEUR 8	KOI-3-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) ont amélioré leur production de (préciser dans quelle mesure) [le cas échéant, préciser le type de production], [à l'aide de <nouvelles pratiques, nouvelles technologies, formation, etc.>]	
Description Changement dans la production et/ou dans la qualité de la production de la population ciblée par rapport aux valeurs d'une année normale ou du niveau de référence Cet indicateur vise à encourager l'augmentation (ou l'amélioration) de la production au moyen de différents mécanismes (actifs de production en espèces et/ou en nature, appui technique, actifs de production nouveaux ou améliorés, etc.). Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : • le soutien à la production de cultures de base, de légumes et à l'agroforesterie ; • le soutien à l'élevage, à la pisciculture, à l'aquaculture, à l'apiculture, à la cuniculture, etc. ; • l'utilisation d'actifs de production améliorés (semences améliorées, par exemple) ; • le soutien des activités génératrices de revenus (AGR) tant pour les individus que pour les groupes (artisanat, sous-produits, production primaire, transformation, etc.) ; • des activités de renforcement des capacités et de formation ; • la création ou la reconstruction des infrastructures de production pour les ménages, les communautés, les associations de production et les MPME qui se traduiront par une amélioration de la production (infrastructures d'irrigation, etc.). Définitions : • MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles). • AGR : activités génératrices de revenus	
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.) Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif	Tendance/changement : Augmentation

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée ayant amélioré ses moyens d'existence (seuil fixe).
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages, des organisations de production, etc. et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Rapports et/ou registres de contrôle de la production

Guide de mesure :

Le seuil d'amélioration/d'augmentation doit être défini au préalable sur la base du niveau de référence et des informations secondaires.

[production primaire] Le calendrier saisonnier doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'indicateur (par exemple, récolte principale ou prévalence d'épidémies et de maladies).

Le cas échéant, un lien peut être établi entre l'amélioration de la productivité et/ou de la qualité des produits et l'application des nouvelles pratiques ou technologies suggérées par le projet/programme (par exemple, une nouveau type de culture commerciale).

Il convient de signaler que la constatation de l'amélioration de la qualité exige la réalisation d'une série de tests de qualité/de certification.

Exemples :

X% des coopératives d'artisanat ciblées (dont Y% des membres sont des réfugiés) de Banqui ont amélioré leur production de Z% au cours de la période du programme.

X ménages ciblés (dont Y ont une femme à leur tête) de la province de Dawa ont amélioré la production de leurs cultures de base de Z% au cours de la période du programme grâce à l'utilisation de semences améliorées.

INDICATEUR 9

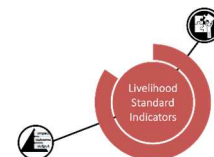
KOI-3-2

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) ont réduit les pertes de leur production de (préciser dans quelle mesure) [le cas échéant, préciser le type de production], [à l'aide de pratiques améliorées (préciser les pratiques en question)]

Description

Changement dans les pertes de production de la population ciblée par rapport au niveau de référence (ou à une année normale, à la même période de l'année précédente, etc.) se devant à l'utilisation de pratiques améliorées

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Cet indicateur vise à réduire les pertes de production (par exemple, pertes de produits après la récolte, de têtes de bétail) grâce à l'amélioration de la transformation, du stockage et de la conservation des produits, l'utilisation de nouvelles technologies ou la réduction des maladies pouvant affecter le bétail.

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- la production et la conservation/transformation de cultures de base, de légumes et de produits de l'agroforesterie ;
- l'aide vétérinaire à l'élevage, à la pisciculture, à l'aquaculture, à l'apiculture, à la cuniculture, etc. et le soutien à leur conservation ;
- le soutien des activités génératrices de revenus (AGR) tant pour les individus que pour les groupes (artisanat, sous-produits, production primaire, transformation, bonnes pratiques de conservation, etc.).

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).
- AGR : activités génératrices de revenus

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Diminution

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée ayant réduit les pertes de sa production.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Guide de mesure :

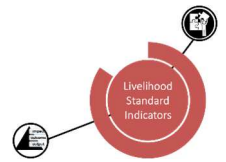
Le seuil de réduction des pertes doit être défini au préalable sur la base du niveau de référence et des informations secondaires.

L'évaluation de cet indicateur peut s'avérer difficile pour certaines activités d'existence. Par exemple, lorsqu'il faut établir une comparaison entre les pertes de production initiales et finales (ou les pertes au cours d'une période et/ou année normale), à savoir après l'application de techniques de production, de traitement/de transformation ou de conservation.

À défaut, la différence de revenus peut être évaluée (augmentation des revenus liée à la vente de la production transformée) ainsi que la diminution des dépenses en alimentation et/ou en semences (grâce à l'application de techniques de conservation des produits).

[production primaire] Le calendrier saisonnier doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'indicateur.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



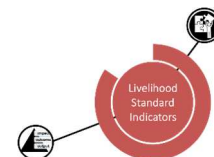
Analyse des données secondaires Enquêtes auprès des ménages, des organisations de production, etc. et groupes de discussions Entretiens avec les informateurs clés Rapports et/ou registres de contrôle de la production	[bétail, agriculture] Les cas d'épidémies/de maladies doivent être évalués avant et après.
--	---

Exemples :

X% des associations de femmes horticoles ciblées (dont Y% sont issues de ménages affichant un rapport élevé de dépendance) de la province de Kiffa ont réduit d'au moins X% les pertes de leur production grâce à l'application de pratiques de préservation et de transformation au cours de la première année du programme.

À la fin du projet, X% des ménages de pasteurs ciblés de la province de Dawa ont réduit d'au moins Y% les pertes de leurs têtes de bétail grâce à l'application de meilleures pratiques.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



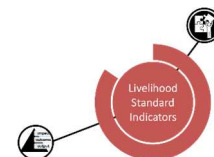
2.4. OBJECTIF 4. Augmentation et/ou diversification des revenus

« Augmentation et/ou diversification des revenus des ménages d'une manière durable.

Il s'agit notamment de toutes sortes d'interventions destinées à promouvoir et à renforcer la création d'emplois formels et informels (salariés et indépendants confondus), à encourager la diversification des sources de génération de revenus ainsi qu'à stabiliser et à consolider les sources de revenus existantes afin d'augmenter les revenus nets. »

INDICATEUR 10	KOI-4-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) ont <stabilisé, amélioré> leurs revenus nets de (préciser l'ampleur de l'amélioration) au cours d'une période donnée (préciser) [au moyen de (le cas échéant, préciser les activités d'existence et les raisons de l'amélioration)]	
Description Changement dans la proportion de la population ciblée ayant stabilisé ou amélioré ses revenus nets <mensuels/hebdomadaires/annuels> au cours d'une période donnée (par exemple, six mois, douze mois) La stabilisation et l'augmentation des revenus nets indiquent une amélioration de la productivité (production primaire, AGR), une amélioration des relations/liens avec les marchés (chaîne de valeur, prix de vente), l'application efficace des capacités de production et/ou commerciales (réduction des coûts) ou l'accès à un nouvel emploi ou à un poste mieux rémunéré. Pour être considérée comme durable, une augmentation ou une stabilisation des revenus doit être maintenue pendant une période donnée (six mois, douze mois) qui sera déterminée en fonction de la durée du programme. L'augmentation des revenus (ou leur stabilisation) doit être déterminée au préalable et, dans la mesure du possible, être liée aux salaires pratiqués dans le contexte cible. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - tous types d'activités génératrices de revenus agricoles, non agricoles ou du secteur des services et peut inclure le soutien à la chaîne du marché, la transformation ou la valorisation, etc. ; - l'accès à l'emploi ; - le renforcement des sources de revenus existantes ou la création/diversification de sources de revenus. Définitions : - MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles). - AGR : activités génératrices de revenus	
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.) Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif	Tendance/changement : stabilisation ou augmentation L'augmentation doit être significative.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données : Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte. - Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels. - Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale). Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage : - Numérateur : population ciblée ayant amélioré/stabilisé ses revenus fixes. - Dénominateur : population ciblée totale. Méthodes de collecte de données : Analyse des données secondaires Registres des revenus (MPME, organisations de production) Enquêtes auprès des ménages Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés. La collecte de rapports de revenus mensuels peut être envisagée en fonction des sources de revenus.	Guide de mesure : La collecte de données doit montrer la stabilité/l'augmentation des revenus des ménages au cours de la période donnée. La mesure de la période et de la fréquence dépend de l'activité génératrice de revenus en question. L'augmentation des revenus (ou leur stabilisation) doit être significative. Elle doit être déterminée au préalable et, dans la mesure du possible, être liée aux salaires pratiqués dans le contexte cible. [production primaire] Le calendrier saisonnier doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'indicateur. Les fluctuations saisonnières doivent être prises en compte dans le calcul des prix du marché et des salaires professionnels. Il convient d'évaluer les revenus bruts et les coûts de production pour la période de référence et à la fin du projet ou au cours des opérations programmées de suivi. Les données obtenues des revenus nets sont plus précises que celles des revenus bruts étant donné qu'elles tiennent compte des coûts des moyens d'existence pouvant affecter l'augmentation de la production ainsi que les revenus/bénéfices (par exemple, utilisation de meilleurs actifs de production - plus onéreux - ou accès à des services de production - vétérinaires -). Il est important de rappeler que la difficulté de la mesure dépendra de l'activité génératrice de revenus en question.
--	--

Exemple :

X% des membres de la population ciblée de la zone urbaine de Conakry (dont Y% ont moins de 26 ans) a amélioré ses revenus nets pour se situer au niveau du salaire minimum national pendant au moins six mois.

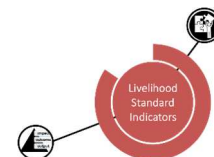
INDICATEUR 11

KOI-4-2

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) ont diversifié (le cas échéant, préciser la quantité) leurs activités génératrices de revenus (le cas échéant, préciser source(s)) [et, par conséquent, ayant augmenté leurs revenus nets de (préciser l'ampleur de l'amélioration)]

Description

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Changement dans les activités génératrices de revenus de la population ciblée via sa participation au programme

Un changement significatif dans les sources de revenus suggère une réduction de la vulnérabilité, une amélioration de l'accès aux revenus et/ou aux aliments et une résilience accrue.

La ventilation suivante constitue l'une des plus couramment employée dans le cadre des sources de revenus : vente de la production propre (récoltes, bétail, etc.), vente de produits sylvestres, travail occasionnel, personnel qualifié, salaire, petit commerce et autres activités commerciales, valorisation ou transformation, crédits, transferts, dons et assistance.

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- tous types d'activités génératrices de revenus agricoles, non agricoles ou du secteur des services et peut inclure le soutien à la chaîne du marché, la valorisation ou la transformation, etc. ;
- la diversification de l'agriculture et de l'élevage ;
- la diversification de la production dans le cadre des mêmes activités de moyens d'existence (par exemple, diversification des cultures) ;
- l'accès à l'emploi ;
- des activités visant à renforcer/créer des sources de revenus tant pour les membres actifs du ménage que pour leurs homologues inactifs.

La diversification des sources de revenus peut être accompagnée ou non d'une augmentation des revenus. À cet effet, la dernière partie de l'indicateur « et, par conséquent, ayant augmenté ses revenus nets de (préciser l'ampleur de l'amélioration) » est optionnel et dépend des objectifs spécifiques du programme/projet.

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

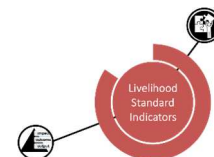
- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple,

Guide de mesure :

Bien que cet indicateur vise à déterminer les changements eu égard au type et à la diversification des sources de revenus, il peut également évaluer la contribution de toute nouvelle source de revenus aux revenus globaux d'un ménage donné.

La collecte de données doit refléter l'augmentation des revenus liée à la diversification des sources génératrices de revenus.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence

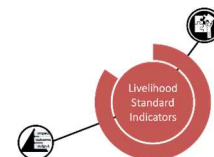


informations sur les évaluations, références à une situation normale). Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage : • Numérateur : population ciblée ayant diversifié ses revenus fixes. • Dénominateur : population ciblée totale. Méthodes de collecte de données : Analyse des données secondaires Registres des revenus (MPME, organisations de production) Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions Entretiens avec les informateurs clés	[production primaire] Le calendrier saisonnier doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'indicateur (par exemple, récolte principale ou prévalence d'épidémies et de maladies). Les fluctuations saisonnières doivent être prises en compte dans le calcul des prix du marché et des salaires professionnels. L'augmentation des revenus (le cas échéant) doit être mise en relation avec l'application des nouvelles sources de revenus. Il est important de rappeler que la difficulté de la mesure dépendra de l'activité génératrice de revenus en question.
---	---

Exemple : - en cas d'augmentation des revenus : <i>X% des <u>petites exploitations d'élevage ciblées de la région de Dawa</u> (dont Y% sont dirigées par des femmes) ont diversifié leurs activités génératrices de revenus <u>à la fin du projet</u> et, par conséquent, ont augmenté leurs revenus nets de Z%.</i> - sans augmentation des revenus : <i>X% des <u>petites exploitations d'élevage ciblées de la région de Dawa</u> (dont Y% sont dirigées par des femmes) ont diversifié d'au moins Z% leurs activités génératrices de revenus <u>à la fin du projet</u>.</i>

INDICATEUR 12	KOI-4-3
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des membres de la population travaillent, en tant que salariés ou indépendants, dans des activités d'existence durables (préciser, le cas échéant) au cours d'une période donnée	
Description Changement dans le nombre de personnes travaillant, comme salariées ou indépendantes, dans des activités d'existence durables au cours d'une période donnée Pour être considérée comme durable, l'activité salariée ou indépendante doit être maintenue pendant une période donnée (six mois, douze mois) et montrer des aspects qualitatifs (travail décent). Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : • l'augmentation des personnes salariées ou indépendantes ; • l'augmentation de la création d'emplois ; • la prise en compte de l'emploi formel et informel ;	

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- la promotion de l'égalité des chances, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine ethnique ou des croyances religieuses ;
- l'application des critères d'égalité des chances pour les femmes, les jeunes ou tout autre groupe en fonction du programme. Elle est toutefois généralement de rigueur lorsque l'activité salariée et/ou indépendante n'est pas expressément dirigée à un groupe spécifique ;
- l'exclusion des interventions de type « travail contre paiement » (emploi temporaire).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée travaillant comme salariée ou indépendante.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Registres des salaires

Enquêtes et registres des MPME et/ou des organisations de production

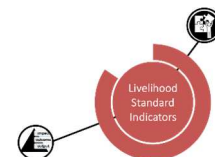
Guide de mesure :

La durabilité de l'emploi en tant que salarié/indépendant doit être définie (par exemple, type de contrat, durée de l'emploi en tant que salarié/indépendant depuis ses origines -six mois/un an-, nombre de contrats clients -en tant qu'indépendant/AGR-).

L'accès à l'emploi (en tant que salarié/indépendant) doit être considéré non seulement d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif : qualité du travail (conditions de travail) et/ou confiance en soi des bénéficiaires (changement qualitatif).

La création d'emploi peut s'avérer difficile à moins que l'intervention soit à long terme ou que l'évaluation se fonde sur les petites entreprises ou les activités génératrices de revenus créant de l'emploi.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Exemple :

X travailleurs vulnérables affectés de la zone urbaine de Conakry (dont Y sont des femmes) travaillent dans des activités d'existence (micro, petites et moyennes entreprises) pendant au moins six mois grâce au programme d'intermédiation.

INDICATEUR 13

KOI-4-4

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des initiatives durables de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) (préciser, le cas échéant) <créées, renforcées> [atteignent (préciser la cible, par exemple : objectifs commerciaux, nombre de clients)] au moyen de l'intervention

Description

Changement dans le nombre d'initiatives d'emploi en tant que salarié/indépendant ou dans leur capacité au moyen de l'intervention

Pour être considérée comme durable, l'activité salariée ou indépendante doit être maintenue pendant une période donnée (six mois, douze mois) et montrer des aspects qualitatifs (travail décent).

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- les initiatives de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de tous types de secteurs (activité agricole, transformation de la production primaire ; transport ; nouvelles technologies commerciales, Internet, téléphones portables ; détaillants/distributeurs ; menuisiers ; tailleurs ; hôtellerie, etc.) ;
- les activités génératrices de revenus, individuelles et de groupe, qui contribuent à l'économie des ménages ;
- L'égalité des chances doit être soulignée, indépendamment du genre, de l'âge, de l'origine ethnique ou des croyances religieuses.

L'application des critères d'égalité des chances pour les femmes, les jeunes ou tout autre groupe dépendra du programme. Elle est toutefois généralement de rigueur lorsque l'activité salariée et/ou indépendante n'est pas expressément dirigée à un groupe spécifique.

À l'inverse du précédent, cet indicateur est axé sur la création ou le renforcement d'initiatives d'emploi et non sur le nombre de personnes qui signent un nouveau contrat et ce, même si les deux indicateurs peuvent être utilisés pour le même type de projets/programmes.

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

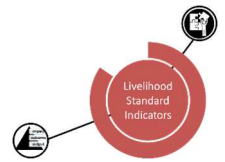
Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : MPME

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Registres des MPME

Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés.

Guide de mesure :

Tous les documents et les registres formels ayant été élaborés pour permettre la création de nouvelles initiatives de MPME peuvent être utilisés dans le cadre de leur évaluation.

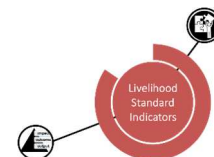
En ce qui concerne l'évaluation du renforcement des MPME existantes, les registres de production, de ventes, de clients et de stocks peuvent servir de base à la comparaison entre le niveau de référence et les valeurs obtenues à la fin du projet.

Les critères de durabilité doivent être définis et évalués (par exemple, l'évolution du nombre d'employés au cours d'une période donnée, le nombre de contrats clients, les registres des ventes, les infrastructures et les actifs de production détenus).

Exemple :

X micro, petites et moyennes entreprises durables créées dans la zone urbaine de Port-au-Prince (dont Y sont dirigées par des moins de 26 ans) ont atteint des objectifs commerciaux à la fin du programme grâce à l'intervention.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



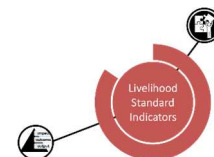
2.5. OBJECTIF 5. Acquisition et application des connaissances en matière d'activités de moyens d'existence

« Amélioration des connaissances en matière d'activités axées sur les moyens d'existence et application de ces nouvelles pratiques, connaissances et techniques.

Il réunit par conséquent aussi bien l'ACQUISITION DE CONNAISSANCES que leur APPLICATION pour tous types d'activités d'existence (production primaire, transformation, etc.) ».

INDICATEUR 14	KOI-5-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des membres de la population ciblée jouissent de nouvelles <compétences, connaissances> pour <renforcer, diversifier, protéger> leurs moyens d'existence [préciser, le cas échéant : production primaire, MPME, compétences sur le marché du travail, etc.]	
Description Changement dans le nombre de personnes dotées de nouvelles compétences/connaissances pour renforcer, protéger ou diversifier leurs moyens d'existence grâce au programme/projet Augmentation des compétences/connaissances pour améliorer/renforcer/lancer des activités d'existence pour les ménages. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - tous types d'activités de formation et de renforcement des compétences développées par des moniteurs, des formateurs de l'organisation responsable, etc. ; - des compétences pour développer/lancer une activité commerciale, décrocher un emploi rémunéré, affronter la concurrence du marché de l'emploi ; - les compétences/connaissances permettant d'améliorer la production primaire : cultures de base, production de légumes et agroforestière, élevage, pisciculture, aquaculture, apiculture, cuniculture, etc. ; - les compétences/connaissances nécessaires pour renforcer les MPME de la population ciblée. Remarque : bien qu'il soit préférable d'utiliser l'indicateur KOI-5-2 pour confirmer l'application des compétences acquises, le présent indicateur peut constituer une alternative en fonction du contexte, de la durée du projet ou du type de compétences. Définitions : - MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).	
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif Il convient de tenir compte de la ventilation des informations selon les ménages ayant bénéficié d'une formation et ceux qui n'y ont pas eu accès.	Tendance/changement : Augmentation

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations).

Unité de mesure : personnes formées. En cas de pourcentage :

- Numérateur : personnes ciblées ayant acquis de nouvelles connaissances/compétences.
- Dénominateur : personnes formées totales.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés.

Enquête sur les connaissances ou CAP (connaissances, attitudes et pratiques)

Évaluation avant et après la formation

Enquête menée six à douze mois après la formation

Guide de mesure :

Évaluation des connaissances acquises.

Elles doivent être comparées avec les compétences requises pour développer une activité d'existence spécifique (projet éducatif, formation normalisée annexe, etc.).

Cette comparaison exige le contrôle de l'ensemble de la formation ou de chacune des sessions et ne devrait pas se limiter uniquement à la présence des participants.

Exemples :

À la fin du projet, X% des membres la population ciblée de Gambela (dont Y% sont des réfugiés) ont été dotés de nouvelles compétences pour lancer une nouvelle activité commerciale.

À la fin du projet, X% des membres de la population ciblée de la zone urbaine du district de Sidon (dont Y% sont des femmes) ont été dotés de nouvelles compétences pour affronter la concurrence du marché de l'emploi.

INDICATEUR 15

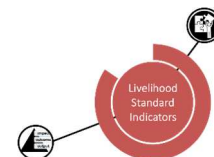
KOI-5-2

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des membres de la population ciblée <ménages, organisations de production, MPME> ont acquis des <connaissances, compétences> promues par le projet pour <renforcer, diversifier, protéger> leurs moyens d'existence [préciser, le cas échéant : améliorer la production primaire ou les MPME, décrocher un emploi rémunéré, etc.]

Description

Changement dans le nombre de personnes appliquant des connaissances et/ou des compétences récemment acquises et promues par le projet pour améliorer (renforcer, diversifier, protéger) leurs activités d'existence

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Application accrue des connaissances et des pratiques acquises à tous types d'activités d'existence :

- Production primaire : application des meilleures pratiques dans l'agriculture ; l'élevage ; la sylviculture ; la pêche.
- Transformation et traitement de la production.
- Activités génératrices de revenus et emploi : améliorer ou lancer une activité économique, décrocher un emploi rémunéré.

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Il convient de tenir compte de la ventilation des informations selon les ménages ayant bénéficié d'une formation et ceux qui n'y ont pas eu accès.

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations).

Unité de mesure : la population (personnes formées), mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : personnes formées appliquant de nouvelles connaissances/compétences.
- Dénominateur : personnes formées totales.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Guide de mesure :

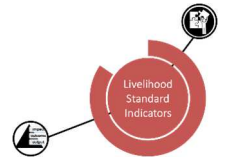
Évaluation de l'utilisation des connaissances acquises (intégralement ou partiellement). Les approches classiques se fondent sur la formule « X des Y pratiques clés » à la base de la productivité et de la qualité.

Évaluation de l'application des bonnes pratiques de production et de leurs conséquences tels que : changement dans les revenus des ménages, changement dans les relations avec le marché, etc. (en fonction des connaissances acquises).

[production primaire] Le calendrier saisonnier doit être pris en compte lors de l'évaluation de l'indicateur (par exemple, récolte principale ou prévalence d'épidémies et de maladies).

[emploi] Il serait intéressant de ne pas évaluer uniquement les aspects quantitatifs (décrocher un nouvel emploi rémunéré) mais d'inclure également les aspects qualitatifs (tels que : préparation d'un CV, confiance en soi, connaissance des droits et des obligations des travailleurs, etc.).

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Entretiens avec les informateurs clés
Enquêtes auprès des organisations de production, des MPME, groupes de réflexion et registres des MPME
Observation (cultures, gestions des troupeaux, etc.)

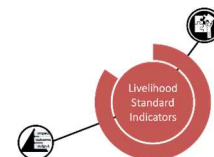
Exemples :

À la fin du projet, X% des agriculteurs ciblés de Somaliland et Puntland (dont Y% sont des femmes) ont appliqué les nouvelles techniques d'élevage et de gestion du bétail promues par le projet et le système d'extension pour renforcer leur production animale.

À la fin du projet, X% des commerçants et des petites et moyennes entreprises ciblés de Somaliland et Puntland (dont Y% sont dirigées par des femmes) ont appliqué les nouvelles techniques de marché promues par le projet pour renforcer leur activité économique.

À la fin du programme de formation professionnelle, X% des personnes formées (dont Y% sont des femmes) ont appliqué de nouvelles connaissances pour décrocher un emploi rémunéré.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



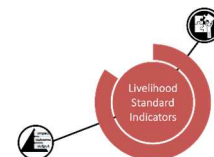
2.6. OBJECTIF 6. Accès aux services de soutien aux moyens d'existence et aux marchés

« Augmentation de la capacité des ménages, des communautés et/ou des associations de production à accéder aux marchés et/ou à d'autres services de soutien aux moyens d'existence (formels ou informels).

Il s'agit notamment de l'accès aux marchés, des services et de la formation d'agents de vulgarisation, des services vétérinaires, des services de conseillers juridiques ou de tout type de services financiers formels et/ou informels (par exemple, crédit, assurances). »

INDICATEUR 16	KOI-6-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) ont amélioré leur accès aux <services de soutien aux moyens d'existence, marchés> (préciser, le cas échéant) grâce au programme d'intervention	
Description Changement dans la proportion totale de la population (ménages, organisations de production, MPME) ayant acquis un meilleur accès aux services de soutien aux moyens d'existence (services vétérinaires, services financiers, formation, etc.) et/ou aux marchés Les services de soutien aux moyens d'existence représentent tous types de services permettant d'améliorer ou de renforcer les activités d'existence et leur productivité. Cet indicateur mesure l'accès à ces services. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : • l'amélioration des relations entre les marchés et les petits producteurs (pour leur permettre d'obtenir des revenus de leur propre production ou de les améliorer) ; • l'accès au crédit et à d'autres services financiers (assurances, microcrédits, groupes d'épargne) ; • l'accès à des services techniques tels que des cours de formation (moniteurs et/ou agents de vulgarisation publics/privés), ainsi qu'à d'autres services de soutien à la production (par exemple, services vétérinaires, etc.), juridiques, financiers et de conseils en matière de réseautage ; • l'accès à des services juridiques liés à l'emploi, aux permis de travail ou aux permis d'enregistrement des entreprises ; • tous les services formels et informels. Définitions : • MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).	
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.) Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.) Période pour atteindre l'objectif	Tendance/changement : Augmentation

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée ayant accès aux services de soutien aux moyens d'existence.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Enquêtes et registres des organisations de production, des MPME

Registres des services de soutien aux moyens d'existence (registres d'institutions financières, etc.)

Guide de mesure :

Évaluation de l'augmentation en nombre, en fréquence, en quantité (s'il s'agit de services financiers) des services de soutien utilisés par rapport au niveau de référence (ou de toute autre information de référence).

Il serait intéressant (en fonction du service, par exemple, services vétérinaires, accès au marché) d'évaluer l'amélioration de la production/productivité obtenue via l'accès aux services de soutien aux moyens d'existence.

Exemple :

X organisations agricoles ciblées (dont Y sont des organisations de femmes) ont amélioré leur accès aux services de santé animale grâce au projet.

Toutes les personnes ciblées du district de Cayes-Jacmel ont joui d'un accès complet et sûr aux produits, aux services et aux systèmes du marché pendant toute la durée du programme.

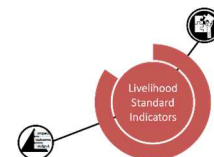
À la fin du programme, X% des petites et moyennes entreprises ciblées du district de Cayes-Jacmel étaient en mesure d'accéder à des crédits et/ou à des prêts grâce au projet.

INDICATEUR 17

KOI-6-2

Changements dans <les marchés, les initiatives de services de soutien aux moyens d'existence (préciser)>ciblés obtenus ou renforcés (préciser, le cas échéant) via l'intervention du programme

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Description

Changements dans le nombre de marchés et/ou d'initiatives de services de soutien aux moyens d'existence disponibles et/ou renforcés

Les services de soutien aux moyens d'existence représentent tous types de services permettant d'améliorer les activités d'existence et leur productivité. Cet indicateur mesure la disponibilité ou le degré de renforcement de ces services

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- le soutien aux marchés/commerçants (formels ou informels) ;
- le soutien au crédit et à d'autres initiatives de services financiers (assurances, microcrédits, groupes d'épargne) ;
- le soutien à des services techniques tels que des cours de formation (moniteurs et/ou agents de vulgarisation publics/privés), ainsi qu'à d'autres services de production (par exemple, services vétérinaires, etc.) ;
- le soutien à tous types de services de support aux moyens d'existence formels et informels.

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (du détenteur du service de soutien) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : service de soutien aux moyens d'existence, marché.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Évaluation de la disponibilité et/ou de la couverture du service dans une zone géographique donnée
Groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés.

Registres des services de soutien aux moyens d'existence (registres d'institutions financières, etc.)

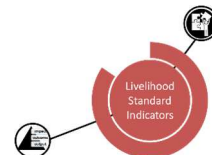
Observation.

Guide de mesure :

En fonction du type de service, l'indicateur doit évaluer :

- Le nombre de services disponibles
- Les changements dans le ratio des services
- L'amélioration du service (par exemple, normalisation, augmentation du nombre de crédits et/ou de la valeur des crédits concédés)

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Exemple :

À la fin du projet, X% des agents de vulgarisation ciblés de la région de Dawg sont disponibles pour travailler avec les communautés grâce à l'intervention du programme.

X% des institutions de microfinancement (IMF) ciblées du district de Cayes-Jacmel ont été renforcées et affichent un rendement positif général grâce à l'intervention du programme.

2.7. OBJECTIF 7. Réduction des risques de catastrophe et gestion des ressources naturelles

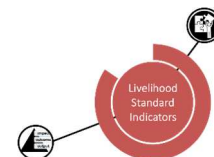
« Protection et renforcement des moyens d'existence des ménages et des communautés via la mise en œuvre de pratiques de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation au changement climatique et de gestion des ressources naturelles.

Il s'agit notamment de tous types d'activités visant à renforcer et à adapter les moyens d'existence des ménages et/ou des communautés ainsi que les actifs et/ou capitaux de production (tels que les capitaux naturels ou physiques) et à les protéger contre les dangers naturels et les pratiques de production néfastes. »

INDICATEUR 18	KOI-7-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) de <personnes, ménages, organisations de production, MPME> ciblé(s) appliquent des pratiques clés de <réduction des risques de catastrophe, gestion des ressources naturelles, adaptation aux changements climatiques> (préciser, le cas échéant) pour <renforcer, protéger> leurs moyens d'existence	
Description Changement dans la proportion de la population (ménages, communautés, organisations de production, MPME) appliquant des pratiques clés de RRC, de GRN, ou d'ACC pour renforcer et/ou protéger ses activités d'existence. Le renforcement et la protection des moyens d'existence par le biais de la RRC, de l'ACC et de la GRN implique : • L'application de bonnes pratiques de production visant à protéger les ressources naturelles de production (conservation du sol, amélioration de la couverture végétale, de la collecte et de l'utilisation des eaux, levées de terre). • La création d'infrastructures domestiques ou communautaires protégeant les actifs liés aux moyens d'existence contre les risques naturels et humains (par exemple, abris pour le bétail, banques de semences). • L'adaptation de la production agricole ou animale aux conditions climatiques (semences adaptées à la sécheresse, etc.). • La mise en œuvre d'initiatives ou de projets visant à réduire ou à éliminer les pratiques de production néfastes (atténuation des changements climatiques, réduction/élimination de la surexploitation des ressources naturelles, etc.). • Le recours à des assurances pour surmonter les pertes de la production primaire ou des actifs de production (par exemple, pour les zones enclines à la sécheresse). • L'utilisation de techniques de réduction du cheptel. • La mise en œuvre de toute autre initiative de groupes et/ou de communautés visant à protéger leur production et leurs actifs d'existence (par exemple, des actions de réduction des risques de catastrophe, des mécanismes de surveillance). Définitions : • MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles). • RRC : Réduction des risques de catastrophe • GRN : la gestion des ressources naturelles (GRN)⁸ se réfère à l'utilisation durable des principales ressources naturelles telles que le sol, l'eau, l'air, les matières minérales, les forêts, les produits halieutiques, ainsi que	

⁸ Source : « Gestion des ressources naturelles », Banque mondiale

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



la faune et la flore sauvages. Considérées conjointement, ces ressources fournissent les services des écosystèmes à la base de la vie humaine.

- ACC : l'adaptation aux changements climatiques (ACC)⁹ se réfère à l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques actuels ou attendus et à leurs effets ou impacts, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques .

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques (pour les individus, les membres d'associations, etc.)

Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance (pour les ménages) et tout autre critère pertinent du chef du ménage tels que la nature du contexte (urbain ou rural), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : la population, mais il peut également s'agir de ménages, de communautés, d'organisations de production ou de MPME. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée appliquant des pratiques clés de RRC/ACC/GRN.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Enquêtes et registres des organisations de production, des MPME

Observation.

Guide de mesure :

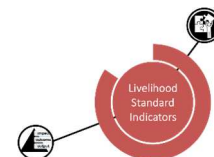
L'évaluation de l'application de bonnes pratiques en matière de RRC, d'ACC et/ou de GRN doit s'adapter à la définition du programme/projet et énumérer les bonnes pratiques encouragées. Les approches classiques se fondent sur la formule « X des Y pratiques clés » à la base de la protection (ou du renforcement) des activités d'existence des ménages/des communautés.

Il convient de tenir compte des éventuels projets ou pratiques en matière de RRC/ACC/GRN mis en œuvre par le gouvernement ou toute autre organisation de la zone afin d'harmoniser les stratégies actuellement développées au sein de la même région géographique.

L'établissement d'une liste des bonnes pratiques qui vont être encouragées par les projet/programme et l'identification de l'impact escompté sur la protection et le renforcement des moyens d'existence peuvent contribuer à faciliter le processus d'évaluation. Ces deux actions devraient figurer au rang du niveau de référence.

⁹ Source : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Exemple :

À la fin du projet, X% des ménages de pasteurs ciblés de la région de Finshawa (appliquant des pratiques clés de réduction des risques de catastrophe) sont en mesure d'éviter l'épuisement (de protéger) leurs actifs de production.

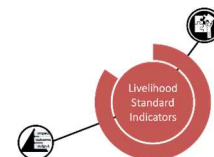
X associations ciblées de femmes horticoles du district de Mafateng appliquent au moins deux pratiques clés pour renforcer et protéger leurs moyens d'existence et leurs ressources naturelles.

À la fin du projet, 100% des associations ciblées de femmes horticoles du district de Mafateng ont terminé la construction ou la réhabilitation de leurs bassins/réservoirs d'eau, lesquels sont maintenant équipés d'un système d'entretien interne.

X communautés ciblées du district de Mafateng (appliquant des pratiques clés de réduction des risques de catastrophe) adoptent des mesures structurelles (par exemple, des levées de terre, des canaux de déviation en cas d'inondation, des réservoirs de collecte des eaux) afin de se protéger contre les principales menaces.

INDICATEUR 19		KOI-7-2
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des ressources naturelles (préciser) bénéficiant d'une gestion améliorée des ressources naturelles (préciser)		
Description Changement dans le nombre de ressources naturelles suite à une gestion améliorée		
La gestion des ressources naturelles constitue une action essentielle pour protéger et renforcer les ressources naturelles de production (capital naturel). L'amélioration de la gestion des ressources naturelles vise à réduire l'impact des urgences actuelles et futures (inondations, sécheresses, glissements de terrain) sur les moyens d'existence de la population ciblée, ainsi qu'à améliorer la productivité de la production primaire. Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : • l'utilisation du sol et l'application de techniques de conservation du sol ; • l'amélioration de la couverture végétale (y compris des zones forestières, agricoles et de pâturages) ; • la collecte des eaux et une utilisation des ressources hydriques plus efficiente ; • des infrastructures de protection des ressources naturelles (par exemple, levées de terre, canaux de déviation en cas d'inondation) ; • la réduction de la dégradation des ressources naturelles (par exemple, utilisation du bois pour faire du charbon) ; • des activités de réduction des risques de catastrophe axées sur la protection des ressources naturelles.		
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Période pour atteindre l'objectif		Tendance/changement : Augmentation
Source de données : Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.		Guide de mesure :

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- Niveau de référence/fin du projet (pour la ressource naturelle visée). Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels. - Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).	Évaluation des hectares de terres/forêts, kilomètres de côte, unités/kilomètres d'infrastructures de conservation du sol, etc. L'évaluation de certains types d'intervention peut exiger l'utilisation de méthodes techniques (par exemple, les ressources naturelles affichant une amélioration des conditions biophysiques).
Unité de mesure : à déterminer en fonction des ressources naturelles (par exemple, hectares de forêts, mètres ou kilomètres de côte, nombre de sources d'eau).	Il convient de tenir compte des éventuels projets ou pratiques en matière de RRC/ACC/GRN mis en œuvre par le gouvernement ou toute autre organisation de la zone afin d'harmoniser les stratégies actuellement développées au sein de la même région géographique.
Méthodes de collecte de données : Analyse des données secondaires Évaluation des ressources naturelles Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions Entretiens avec les informateurs clés	Il convient de déterminer les critères d'évaluation du changement et/ou de l'amélioration avant de commencer à utiliser l'indicateur. À titre d'exemple, la détermination du nombre d'hectares soumis à des techniques de conservation du sol exige la définition préalable de leur quantité ou, le cas échéant, du nombre de techniques potentiellement applicables (par exemple, le reboisement, l'utilisation d'engrais organiques, la construction de terrasses ou la levée de terres).

Exemple :

X hectares de terres agricoles (champs, pâturages, terres agro-forestières) au sein de la région de Simanjoro bénéficient de conditions biophysiques améliorées.

X hectares des terres des communautés ciblées de la région de Simanjoro bénéficient de services de drainage et d'irrigation durables.

INDICATEUR 20

KOI-7-3

Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des actifs de moyens d'existence (préciser) sont protégés (préciser de quelle manière, le cas échéant) contre les menaces futures (préciser, le cas échéant)

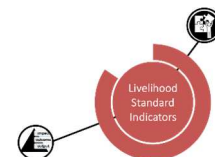
Description

Changement dans le nombre d'actifs de production (par exemple, terrains, bétail, infrastructures) renforcés et protégés contre les menaces humaines et naturelles

Axé sur la protection et le renforcement des actifs d'existence, cet indicateur vise à améliorer la résilience des communautés, des ménages et/ou des organisations de production.

Le renforcement et la protection des moyens d'existence par le biais de la RRC comprend :

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- la création d'infrastructures domestiques ou communautaires protégeant les actifs liés aux moyens d'existence contre les risques naturels et humains (par exemple, abris pour le bétail, banques de semences) ;
- l'adaptation de la production agricole ou animale aux conditions climatiques (semences adaptées à la sécheresse, etc.) ;
- la mise en œuvre d'initiatives ou de projets visant à réduire ou à éliminer les pratiques de production néfastes (atténuation des changements climatiques, réduction/élimination de la surexploitation des ressources naturelles, etc.) ;
- le recours à des assurances pour surmonter les pertes de la production primaire ou des actifs de production (par exemple, pour les zones enclines à la sécheresse) ;
- l'utilisation de techniques de réduction du cheptel ;
- la mise en œuvre d'autres initiatives de protection et de renforcement d'infrastructures et d'actifs de moyens d'existence (par exemple, actions de réduction des risques de catastrophe, mécanismes de surveillance).

Définitions :

- MPME : micro, petites et moyennes entreprises (formelles ou informelles).
- RRC : Réduction des risques de catastrophe

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Groupes socioéconomiques ; groupes de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants, etc.)

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence/fin du projet (pour la ressource naturelle visée). Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : à déterminer en fonction de l'actif et/ou de l'infrastructure des moyens d'existence (par exemple, hectares de forêts, mètres ou kilomètres de côte, nombre de sources d'eau/collecteurs d'eau).

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Mesure de la récupération de l'infrastructure des moyens d'existence

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Guide de mesure :

En fonction du type de service de l'infrastructure/de l'actif de production, l'indicateur doit évaluer :

Le nombre d'infrastructures disponibles

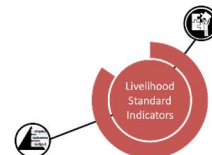
Les changements dans la couverture (taux de couverture des services pour la population)

L'amélioration des infrastructures (par exemple, normalisation, gestion/comité de gestion)

La préparation de mesures de protection destinées à promouvoir la résilience des services

Il convient de signaler que cet indicateur doit être évalué avant l'arrivée des menaces potentielles. À cet effet, il est important de définir dans quelle mesure l'action mise en œuvre dans le cadre du programme va protéger les moyens d'existence de la communauté et/ou des ménages ainsi que leurs actifs d'existence.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



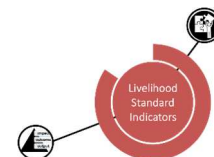
Entretiens avec les informateurs clés

Exemple :

X collecteurs communautaires d'eau pour le bétail de la zone pastorale de Mahama sont protégés contre les risques futurs.

À la fin du projet, X hectares de terres de culture de la zone rurale du district de Kirehe sont protégés contre les inondations grâce à l'exécution de levées de terre.

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



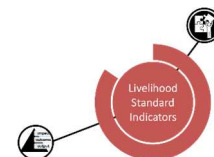
2.8. OBJECTIF 8. Amélioration des droits, des politiques et des réglementations en matière de moyens d'existence

« Renforcement d'un environnement propice à l'amélioration du développement des moyens d'existence.

Il réunit, notamment, tous les niveaux d'interventions de promotion (communautaire, local et national) afin de garantir l'égalité des droits, d'accès et d'opportunités en matière des moyens d'existence ; ainsi que les interventions destinées à consolider les structures et les processus locaux et nationaux visant à améliorer le développement et la protection des moyens d'existence. »

INDICATEUR 21		KOI-8-1
Quantité (exprimée en nombre/pourcentage) des membres de la population ciblée (préciser le groupe) jouissent <d'un accès, des mêmes opportunités> (préciser, le cas échéant) pour développer leurs activités d'existence grâce à l'intervention du programme		
Description Changement dans la proportion de la population jouissant d'un accès et des mêmes opportunités pour développer ses moyens d'existence Interventions visant à changer (améliorer) l'accès de la population, la situation en matière d'égalité des chances et des droits relatifs au développement de ses moyens d'existence d'une manière durable (travail décent). Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent : - toutes les initiatives de renforcement des capacités destinées à garantir les mêmes opportunités face aux moyens d'existence (accès à la formation professionnelle, accès aux marchés/aux systèmes financiers, accès à la propriété des terres) et les mêmes droits (salaires équitables, changements dans la prise de décision) ; - l'accès normalisé aux actifs des moyens d'existence essentiels tels que le sol, l'électricité et l'eau ; - des actions visant à régulariser les permis de travail des réfugiés (ou d'autres groupes). Il est important de préciser le groupe visé (par exemple, les femmes, les minorités ethniques, etc.).		
Détail/ventilation par : Zone géographique/zone de moyens d'existence Groupe cible : Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent tels que la nature du contexte (urbain ou rural), le groupe socioéconomique, le groupe de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants), l'identité religieuse, ethnique ou politique Période pour atteindre l'objectif		Tendance/changement : Augmentation
Source de données : Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte. Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.		Guide de mesure : L'amélioration de l'accès et de l'égalité des chances pour développer des activités d'existence peut être évaluée (en fonction du programme et de ses objectifs) à l'aide des éléments suivants : Les registres officiels de propriété et d'accès (propriété des terres, propriété des MPME, accès au crédit, etc.)

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : population. En cas de pourcentage :

- Numérateur : population ciblée jouissant des mêmes opportunités d'accéder au développement de ses moyens d'existence.
- Dénominateur : population ciblée totale.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

Enquêtes auprès des ménages et groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés

Registres officiels de propriété

Enquêtes et registres des organisations de production, des MPME

Rapports/registres de formation

Registres d'emploi

- Les enquêtes auprès des ménages ou au sein des ménages (à savoir l'identification des membres du ménage ayant (a) accès aux actifs ou les utilisant, (b) le contrôle de chacun des actifs)
- Les registres de l'emploi local/régional
- Les registres de formation
- Les changements dans les législations, les politiques, les stratégies supposant un bénéfice pour un groupe déterminé (par exemple, la population déplacée, les minorités, etc.)

Exemples :

X% des femmes ciblées de la zone rurale de Kayenzi ont la propriété/l'usufruit du sol assuré grâce à l'intervention du programme.

À la fin du programme, X% des bénéficiaires utilisant le sol de la zone rurale de Kayenzi (dont Y% sont des femmes) ont leurs droits d'utilisation garantis officiellement et légalement.

X% des femmes réfugiées ciblées du district de Gambela disposent de revenus égaux ou supérieurs au salaire moyen minimum national.

X% des réfugiés ciblés (dont Y% sont des femmes) disposent d'un permis de travail officiel grâce à l'intervention du programme.

INDICATEUR 22

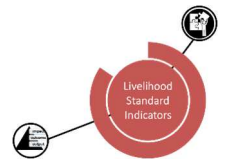
KOI-8-2

Changement dans les nouveaux <plans de contingence, politiques, lois, stratégies, structures> adoptés (ou créés) afin d'améliorer l'environnement de développement et la protection des moyens d'existence (préciser, le cas échéant) pour (préciser le groupe cible)

Description

Changement dans le nombre de plans de contingence, de politiques, de lois, de stratégies, de structures adoptés ou créés afin d'améliorer l'environnement de développement et la protection des moyens d'existence

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Il regroupe toutes les interventions de plaidoyer et de renforcement visant à générer un environnement plus propice pour le développement des moyens d'existence des personnes/des groupes vulnérables (travail décent).

Parmi les caractéristiques de cet indicateur figurent :

- l'adoption de lois, de politiques, de réglementations visant à permettre l'accès aux actifs de moyens d'existence essentiels ;
- l'adoption de lois, de politiques, de réglementations visant à garantir les droits et l'égalité des chances en matière de moyens d'existence ;
- les stratégies/réglementations ou les structures nationales ou locales destinées à améliorer le développement des marchés, l'accès aux crédits et/ou aux systèmes financiers ;
- les stratégies/réglementations ou les structures nationales ou locales destinées à protéger les ressources naturelles et les moyens d'existence (par exemple, les systèmes d'alerte précoce, les réglementations en matière de ressources naturelles).

Il est important de préciser le groupe visé, le cas échéant (par exemple, les femmes, les minorités ethniques, etc.).

Détail/ventilation par :

Zone géographique/zone de moyens d'existence

Groupe cible : Genre, âge, handicaps, maladies chroniques, rapport de dépendance et tout autre critère pertinent tels que la nature du contexte (urbain ou rural), le groupe socioéconomique, le groupe de moyens d'existence (pasteurs, agriculteurs, commerçants), l'identité religieuse, ethnique ou politique

Période pour atteindre l'objectif

Tendance/changement :

Augmentation

Source de données :

Une collecte d'informations primaires ou secondaires peut être réalisée en fonction du contexte.

- Niveau de référence initial / niveau final. Il convient de considérer la possibilité de réaliser une évaluation à mi-parcours pour les programmes pluriannuels.
- Données secondaires. Sources fiables/pertinentes d'autres acteurs, de groupes thématiques (clusters) ou du gouvernement (par exemple, informations sur les évaluations, références à une situation normale).

Unité de mesure : plans de contingence, politiques, lois, stratégies, structures, etc.

Méthodes de collecte de données :

Analyse des données secondaires

plans d'action/registres/rapports du gouvernement (régional, local)

Registres officiels de propriété

Enquêtes auprès des groupes cibles/groupes de discussions

Entretiens avec les informateurs clés.

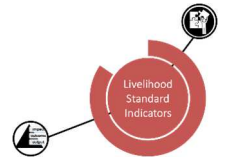
Guide de mesure :

Évaluation du nombre de politiques, de stratégies, etc. adoptées ou créées et de leur mise en œuvre.

En fonction du type de politique/de réglementation, il peut s'avérer nécessaire d'établir une relation avec le développement ou l'amélioration des moyens d'existence.

Évaluation des activités de plaidoyer : nombre d'événements, documents publiés et signataires, dans la mesure du possible, en tant que mesure de pression pour générer des changements au niveau des politiques, des réglementations (pouvant parfois prendre un certain temps).

Liste d'Indicateurs clés de programmes de Moyens d'Existence



Exemples :

X stratégies nationales d'emploi ont été acceptées et validées par le gouvernement afin d'améliorer le développement des moyens d'existence de groupes minoritaires.

X lois et réglementations commerciales ont été simplifiées et mises en œuvre pour améliorer et développer l'activité des petits commerçants.

X améliorations des lois et des réglementations ont permis de consolider le registre des opérations des micro et des petites entreprises.

X méthodes de surveillance et systèmes d'alerte précoce ont été acceptés et validés par le gouvernement et d'autres acteurs externes afin de protéger des vies et les moyens d'existence.

3. DÉFINITIONS ET ACRONYMES

Concept	Définition
ACC	Adaptation aux changements climatiques L'adaptation aux changements climatiques (ACC) se réfère à l'ajustement des systèmes naturels ou humains en réponse à des stimuli climatiques actuels ou attendus et à leurs effets ou impacts, afin d'atténuer les effets néfastes ou d'exploiter des opportunités bénéfiques .
AGR	Activité génératrice de revenus
GRN	Gestion des ressources naturelles La gestion des ressources naturelles (GRN) se réfère à l'utilisation durable des principales ressources naturelles telles que le sol, l'eau, l'air, les matières minérales, les forêts, les produits halieutiques, ainsi que la faune et la flore sauvages. Considérées conjointement, ces ressources fournissent les services des écosystèmes à la base de la vie humaine.
HEA	Approche de l'économie des ménages
HES	Sécurité économique des ménages
IHEA	Approche de l'économie des ménages individuels
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
RRC	Réduction des risques de catastrophe
Seuil de protection des moyens d'existence	le seuil de protection des moyens d'existence représente le total des revenus requis pour conserver les moyens d'existence locaux, à savoir les dépenses totales pour : a. Garantir la couverture des besoins essentiels à la survie b. Maintenir l'accès aux services de base (par exemple, dépenses communes en matière de soins de santé et d'éducation) c. Conserver les moyens d'existence à moyen et à long terme (par exemple, achat régulier de semences, d'engrais, de médicaments vétérinaires, etc.) d. Assurer un niveau de vie minimum jugé comme acceptable au niveau local (par exemple, achat de vêtements de base, de café, de thé, etc.)
Seuil de survie	le seuil de survie représente le total des revenus requis pour couvrir : a. 100% des besoins énergétiques minimums (2 100 Kcal par personne et par jour) ; b. Les coûts afférents à la préparation et à la consommation des aliments (à savoir le sel, le détergent, le kérosène et/ou le bois à brûler pour la cuisson et l'éclairage de base) ; c. Toute dépense liée à l'eau destinée à la consommation humaine.

4. REMERCIEMENTS

Le développement de la liste d'indicateurs de programmes de moyens d'existence (présentée dans ce document) a bénéficié de la **contribution et du soutien inestimable d'un groupe hétérogène de professionnels experts dans le domaine des moyens d'existence, du suivi ou de l'évaluation** issus de diverses ONG, agences des Nations unies ou de sociétés-conseils indépendantes.

Action contre la faim (Julien Jacob), Croix-Rouge américaine (Christopher Herby), Catholic Relief Services (Dina Brick), Centre de moyens d'existence (Adriana Estrada, Andra Gulei, Fernando Suárez, María Baquedano, Roger Alonso), Concern Worldwide (Jenny Swatton), Croix-Rouge française (Sendy Veerabadren), Croix-Rouge espagnole (Luciano Jiménez, Marta Alejano, Praxedes Marchan, Yolanda Dávila), ECHO (Malcolm McLean), FAO (Pablo Arnal), Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Emma Delo, Hilary Motsiri, Peter Muhangi, Scott Chaplowe), experts en moyens d'existence (Inés Dalmau, Marga Ledo, Pat Foley, Susana Raffalli), OXFAM (Davina Hayles), Save the Children (Davina Jeffery, Jessica Saulle, Marianne Vik, Tessa Vorbohle), PNUD (Kirsten Van Camp), World Vision International (Seloame K. Amenyio).